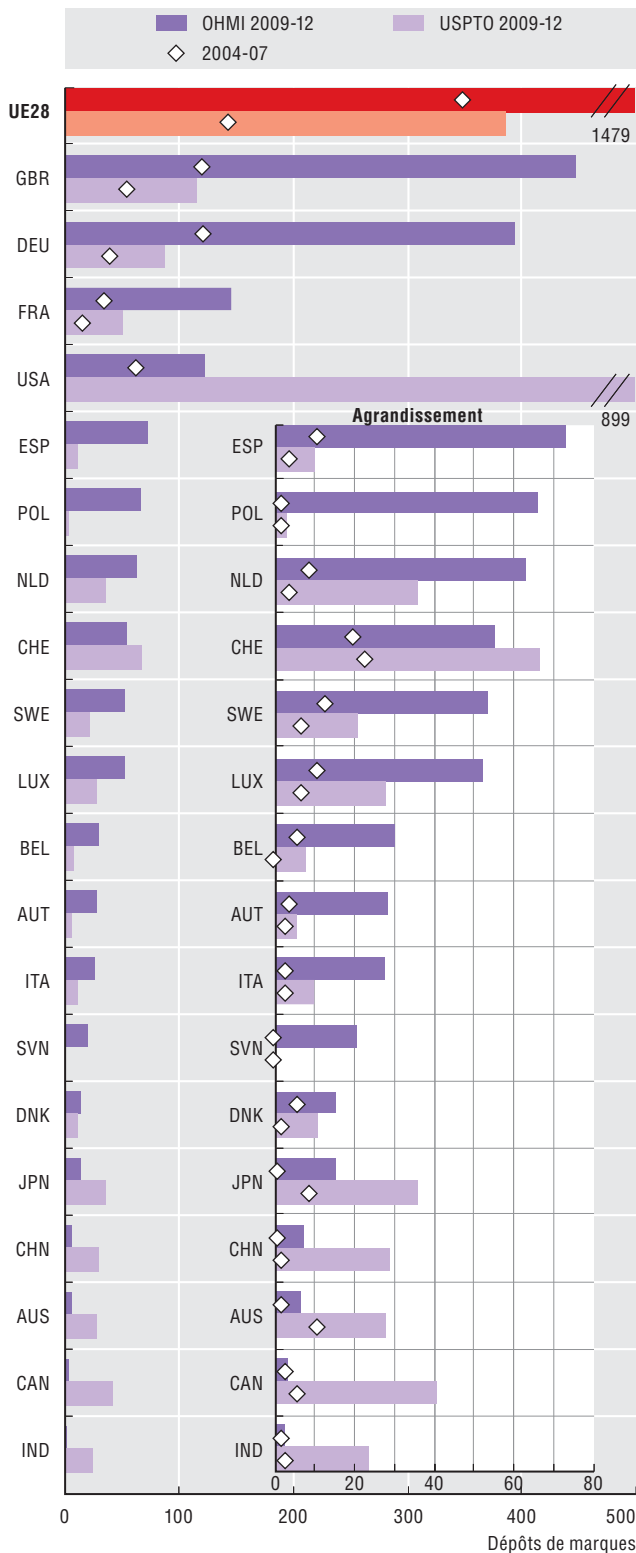


## 6. Marques liées aux actifs intellectuels

### Marques liées aux transactions sur la PI, 2004-07 et 2009-12

Dépôts de marques auprès de l'OHMI et de l'USPTO, 20 principaux déposants



Source : US Patent and Trademark Office Bulk Downloads: Trademark Application Text hébergé par Google ; OHMI, Base de données des marques communautaires, CTM Download, mai 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933938>

Les statistiques d'enregistrement de marques peuvent aider à identifier dans quelle mesure les agents économiques se spécialisent dans les activités liées à la production et l'accumulation de capital intellectuel. Elles donnent également des informations sur la pénétration des firmes étrangères sur des marchés clés et dans les activités liées au savoir. L'accent est mis ici sur les marques liées à la R-D – activité essentielle pour la capacité d'innovation à long terme – et sur celles liées à la propriété intellectuelle (PI) et aux technologies de l'information et des communications (TIC), qui progressent, et conditionnent la compétitivité des firmes comme celle des économies.

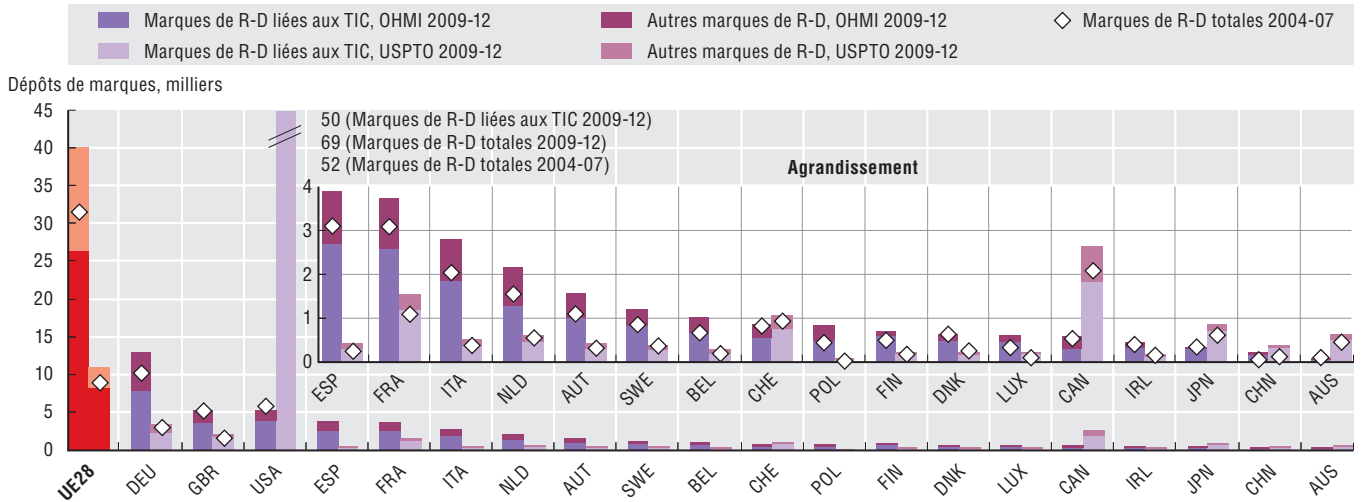
Les dépôts de marques liées aux transactions de PI ont sensiblement augmenté en Europe et aux États-Unis entre 2004-07 et 2009-12 : ils ont plus que doublé dans toutes les économies considérées. L'augmentation est moins spectaculaire pour les marques liées à la R-D, qui ont même diminué aux États-Unis, au Danemark et en Australie dans certains cas. Les marques de R-D liées aux TIC représentent entre 54 % et 93 % des marques liées à la R-D, signe de la complémentarité entre la R-D et les TIC. Enfin, le nombre total de dépôts de marques liées aux TIC, dont l'identification est basée sur une analyse de contenu de biens et services listés dans la classification de Nice, a baissé ces dernières années pour les États-Unis et au Japon à l'OHMI, alors que pour la quasi-totalité des autres économies il a généralement augmenté, ce qui peut être dû à la localisation des activités économiques ou à des différences dans les stratégies de marque.

### Définitions

Les marques liées aux actifs intellectuels correspondent aux dépôts de marques visant à protéger des services et activités liés à la production et l'accumulation de capital intellectuel. Trois grandes catégories d'actifs intellectuels sont examinées : la PI, la R-D et les TIC. Les marques liées aux transactions de PI retracent les activités explicitement liées à la protection, la gestion et la commercialisation de droits de PI, p. ex. les services de concession de licences de brevet, ou de conseil ou de médiation juridique en matière de PI. Ces marques sont identifiées par recherche de mots clés dans la classe 45 de la classification de Nice. Les marques liées à la R-D correspondent à la classe 42 de la classification de Nice et protègent les services scientifiques et technologiques ainsi que les services de recherches et de conception y relatifs, les services d'analyse et de recherches industrielles et la conception et développement d'ordinateurs et de logiciels. Cette partie des marques liées à la R-D se recoupe avec les marques liées aux TIC, identifiées par recherche de mot clé et couvrant les biens et services des TIC. Des marques liées aux TIC ont été trouvées dans les classes 9, 28, 35, 38, 41 et 42 de la classification de Nice.

### Marques liées à la R-D, 2004-07 et 2009-12

Dépôts de marques auprès de l'OHMI et de l'USPTO, en milliers, 20 principaux déposants

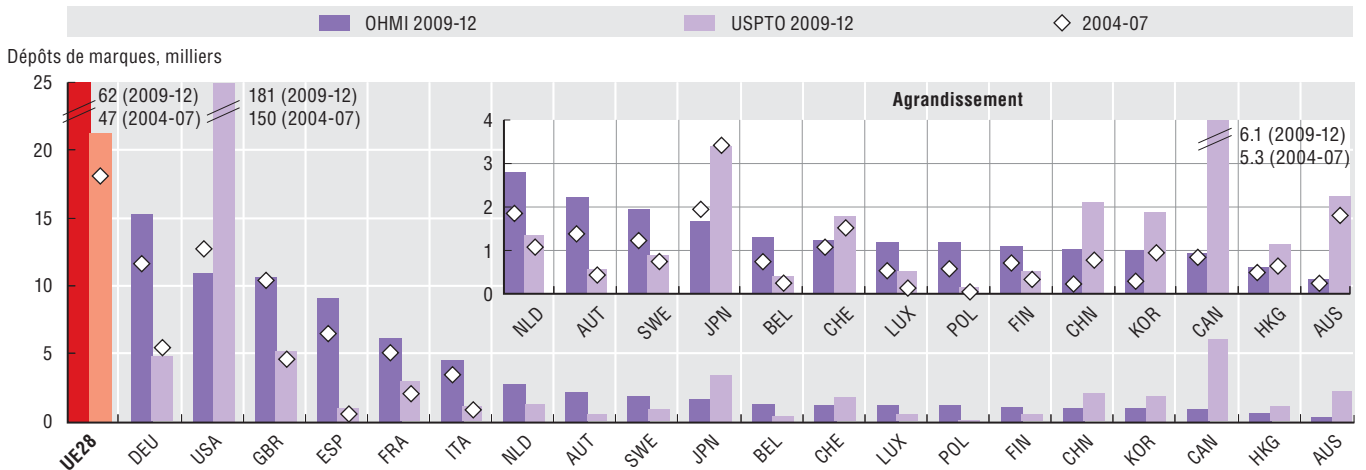


Source : US Patent and Trademark Office Bulk Downloads: Trademark Application Text hébergé par Google ; OHMI, Base de données des marques communautaires, CTM Download, mai 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933957>

### Marques liées aux TIC, 2004-07 et 2009-12

Dépôts de marques auprès de l'OHMI et de l'USPTO, en milliers, 20 principaux déposants



Source : US Patent and Trademark Office Bulk Downloads: Trademark Application Text hébergé par Google ; OHMI, Base de données des marques communautaires, CTM Download, mai 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933976>

### Mesurabilité

Les marques sont classées selon la classification de Nice, qui comprend 34 classes de biens et 11 de services. Les demandes peuvent porter sur une ou plusieurs classes et doivent contenir la liste des biens et/ou services auxquels la marque s'applique (la « description des biens et services »). Les bureaux de marques recommandent en général de sélectionner les biens et/ou services à partir d'une liste de termes préalablement validée, car le fait de soumettre des termes non validés peut retarder l'enregistrement. Les frais de demande, d'enregistrement et de renouvellement augmentent avec le nombre de classes désignées dans la demande. La liste des mots clés utilisés pour identifier les marques liées aux actifs intellectuels et les marques liées aux TIC est choisie en fonction d'une analyse sémantique de l'ensemble des termes et expressions listés dans les sous-classes de la classification de Nice. Les travaux futurs viseront à affiner la liste des biens et services examinés dans le travail expérimental présenté ici et à déterminer quel est le degré de recouvrement des marques de R-D et des marques liées aux TIC (identifiées par analyse sémantique). L'utilisation de données provenant de bureaux différents ou portant sur d'autres périodes peut donner des résultats différents.



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2013**  
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Marques liées aux actifs intellectuels », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-44-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-44-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).